

L'Afrique dans le système multilatéral contemporain

Ontologie, épistémologie et perspectives théoriques dans une discipline fragmentée

Guy Mvelle

Professeur de relations internationales

Secrétaire général de l'Université de Dschang

Coordonnateur adjoint du Labo panafricanisme, unité et intégration africaine (IRIC)

Janvier 2023

Le choix de l'intitulé de cette communication n'est en rien provocateur tant il est vrai que notre discipline (Relations internationales- RI) est particulièrement caractérisée par ses divisions entre rationalistes, empiristes et pragmatiques, entre partisans de l'induction et adeptes de la déduction, entre positivistes et post-positivistes, entre matérialistes et idéalistes, entre classiques et néo (réalistes/néoréalistes, libéraux/ néolibéraux, marxistes/néomarxistes), entre constructivistes, postmodernistes, féministes, etc. Très belle intuition scientifique néanmoins pour EM-Gabon que de s'interroger sur une thématique aussi féconde que celle de « L'Afrique dans le système multilatéral contemporain » au moment où tous les dirigeants africains réclament une réforme du système international en commençant par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Néanmoins, le continent n'a pas encore harmonisé ses positions communes sur l'Etat ou les Etats devant occuper une place de membre permanent dans cette instance majeure de la régulation internationale. Le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte ne sont alors que de timides avancées qu'il convient absolument d'approfondir. Splendide occasion de marketing scientifique également que constitue ce colloque qui fait de Libreville pendant deux jours l'épicentre de la réflexion internationaliste alors même que les grands théoriciens des relations internationales (Waltz) ont toujours pensé que la théorie comme l'histoire de la politique internationale est écrite en termes de grandes puissances d'une époque. C'est sans gêne qu'un auteur francophone très lu en théories des relations internationales me confiait en été 2019 lors du 15^e congrès de l'Association française de science politique que ce n'est ni à Dakar, ni à Jakarta, ni à Libreville que s'écriront ou alors se réviseront les théories de notre discipline, cachant à peine la volonté hégémonique des chercheurs occidentaux à vouloir continuer à penser seuls le monde avec leurs seuls outils et leurs grilles d'observation. C'est pour cela que je suis d'accord avec ceux qui analysent l'abstentionnisme des seize pays africains lors du vote du 02 mars 2022 à l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU) sur la guerre en Ukraine, comme « une conjoncture de défiance à l'égard des puissances occidentales et/ou de calculs diplomatiques arrimés à une arithmétique militaire et/ou économique qui semble montrer la prévalence de la défense d'intérêts nationaux »¹.

L'opportunité d'un débat sur les rapports entre l'Afrique et le système international contemporain que contrôlent les grandes puissances occidentales ne fait ainsi aucun doute, même si d'aucuns pensent généreusement que le centre du monde est désormais partout, qu'il ne se trouve plus seulement en Occident, et que les Etats-Unis eux-mêmes n'en sont plus que l'un des pôles de puissances. Noam Chomsky s'interrogeant sur qui mène le monde, commence par hésiter, au motif que notre monde est beaucoup plus complexe et varié pour que l'on puisse dire avec précision qui le dirige. Mais il finit par admettre une quasi-évidence en reconnaissant qu'il est « aisé de constater qu'une poignée d'acteurs exerce une influence prépondérante sur les affaires du monde, souvent aux dépens des autres »². Les Etats-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale demeurent pour lui les dominateurs de ce monde parce qu'ils président encore largement aux débats portant sur toutes les grandes questions : conflit israélo-palestinien, nucléaire iranien, tensions en Amérique latine, guerre contre le terrorisme, organisation de l'économie mondiale, questions sur les droits de l'homme et la justice, etc. Si leur puissance est en déclin comme l'a pensé Paul Kennedy (1987), Chomsky pense néanmoins qu'ils la

¹ Pascal Boniface (sous la direction) : L'année stratégique. Analyse des enjeux internationaux, 2023, Paris, Armand Colin, 2022.

² Noam Chomsky : Qui mène le monde ? Lux Editeur, 2018.

partagent avec le « gouvernement mondial de facto » des maîtres de l'univers, allusion faite aux principales puissances capitalistes et aux institutions que dirigent celles-ci dans le nouvel âge impérial, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et les organisations du commerce mondial³. La guerre entre l'Ukraine et la Russie déclenchée le 24 février 2022 confirme ce partage de puissance dans la mesure où les Etats-Unis à eux seuls n'ont pas pu arbitrer le conflit et convaincre les parties ou leur imposer une cessation d'hostilités, se limitant à fournir les armes, les munitions et les moyens financiers aux Ukrainiens et à renforcer les sanctions prises par les puissances européennes. S'agit-il du déclin relatif de la superpuissance américaine dont parlait Kennedy à la fin des années 1980 ? Toujours est-il que dans cette guerre en Ukraine, Washington n'a été ni le médiateur ni le régulateur. En lieu et place c'est la Turquie qui après avoir joué un rôle dans l'accord trouvé entre Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky sur les exportations des céréales ukrainiennes par la mer noire, a proposé en septembre 2022 une médiation pour aider à résoudre la crise sur la centrale ukrainienne occupée de Zaporijjia, plus grande centrale d'Europe située au sud-ouest de l'Ukraine.

Ce colloque de Libreville pourrait-il être le début d'une série dont le but est de casser le monopole qu'ont les universités, les chercheurs et les centres de recherche occidentaux de réfléchir sur le système international et de profiter par la même occasion d'en concevoir des théories et même des outils d'aide à la décision. Ce n'est possible qu'à condition qu'une initiative systémique soit organisée au niveau africain comme le faisait le CODESRIA, et comme peut bien le faire l'Union africaine afin qu'émerge ou renaisse un mouvement continental de réflexion sur la place et le rôle de l'Afrique dans le système global. Ce n'est que dans ces conditions que peut monter en puissance toute une gamme d'approches nouvelles du système international qui remettront en cause non seulement l'ontologie des théories occidentales (américaines en particulier), mais aussi les grandes tendances épistémologiques et théoriques. Le débat théorique reste donc tout entier.

Penser l'Afrique dans le système multilatéral contemporain revient à retenir une perspective systémique ou holistique qui permet d'objectiver le continent non pas à partir de chacun de ses 55 Etats, mais comme un sous-système en soi du système global. L'Union africaine constitue dans ce cas l'objet d'analyse idéal parce que considérée comme une configuration plus ou moins autonome des relations entre toutes les 55 unités politiques impliquées les unes et les autres dans des interactions régulières et se voulant un bloc cohérent face au système multilatéral global. Ce sous-système comme tout système comporte les trois éléments essentiels identifiés par David Easton que sont la communauté (les 55 Etats africains), un régime (les règles de jeu, normes et valeurs construites autour de l'Acte constitutif et les autres textes de l'UA), et les autorités (les dirigeants de l'UA et les chefs d'Etat et de gouvernement africains). Les juristes parlent par exemple de « système africain de protection des droits humains » ou de « système africain de protection des droits de l'homme et des peuples » sans bien déterminer les différentes composantes de ces systèmes, mais en se limitant à leurs régimes qui renvoient globalement à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples ou charte de Banjul (1981). C'est ainsi aussi qu'un chercheur congolais traitant de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) parle du système de protection des droits de l'enfant sans décliner toutes les composantes de ce système qu'il juge progressiste mais incertain⁴, mais en se limitant à la convention qui est la norme principale du système.

Le système multilatéral contemporain dont parlent les organisateurs de ce colloque tire ses sources dans des réalités bien lointaines à la nôtre. D'aucuns fixent les premiers systèmes internationaux à l'Antiquité grecque où il existait déjà un proto-système international avec des délégations se rendant d'une cité-Etat à une autre « en vue de résoudre une dispute, de présenter une requête, de négocier un traité de commerce, et même avec un début de régulation, lorsque les différentes *polis* recouraient aux

³Noam Chomsky, op, cit.

⁴ Jean-Didier Boukongou : Le système africain de protection des droits de l'enfant : exigences universelles et prétentions africaines, Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux, n°5, 2006.

oracles de Delphes pour arbitrer un différend »⁵. Dans le même ordre d'idées, sont citées les villes-Etats (*Signorie*) de la pentarchie italienne au moment de la Renaissance, lesquelles constituaient un système d'ambassades permanentes, entretenant entre elles des relations conflictuelles « au point de pratiquer une politique de maintien de l'équilibre des puissances avant lettre »⁶. Mais c'est à la fin du XVI^e siècle en Europe de l'Ouest que l'on fixe la naissance d'un véritable système international à travers la multiplication de relations régulières entre entités étatiques, laquelle remonterait à l'immixtion de la France dans les guerres inter-italiennes et au cycle de guerres qui s'en est suivi avec les deux branches des Habsbourg⁷. Cette configuration observée renvoie à la définition que l'on donne à cette notion aujourd'hui : un ensemble d'Etats souverains entretenant des interactions suffisamment régulières pour que le comportement de tout un chacun soit un facteur nécessaire dans le calcul présidant au comportement de tous les autres⁸. Définition qui questionne déjà la place de l'Afrique dans le système multilatéral contemporain pour savoir si le continent est toujours pris en compte dans les projets lancés par les grandes puissances contrôlant le système global. Si oui à quel moment est-elle prise en compte ? Avant le lancement d'un projet ? Pendant son déroulement ? Ou après réalisation ?

Le système multilatéral contemporain ici semble renvoyer à l'ONU, à ses démembrements que sont les organes principaux, les organes subsidiaires et les multiples agences agissant dans divers domaines, ainsi qu'aux différents sous-systèmes ayant des interdépendances avec le système onusien, même s'ils ne proviennent pas lui. Que l'on soit dans le sous-système africain ou dans le système global, peut-on dire que l'on est dans une homogénéité telle que l'avait envisagée Raymond Aron qui y voyait une configuration composée d'Etats ayant le même type de régime politique et obéissant à la même conception de la politique ? Cette homogénéité aurait des vertus dans la mesure où elle favoriserait la limitation de la violence, car tant que les hommes au pouvoir dans les Etats aux prises demeurent conscients de leur solidarité, ils s'inclinent à se ménager, disait Aron. Elle induirait également la stabilité parce que les systèmes où les régimes sont apparentés seraient prévisibles. Vu de cette manière, il est difficile de parler d'homogénéité tant pour le sous-système africain que pour le système global où l'on retrouve tant des Etats ayant des régimes apparentés que ceux dont les régimes sont presque opposés mais ayant des interdépendances entre eux. En ayant la même perspective systémique qu'ont bien voulu retenir les initiateurs de ce colloque, l'on travaille sur la base d'un schéma de compréhension et d'explication plus ou moins cohérent au lieu d'examiner des situations au cas par cas, sans vision globale de notre problématique. Philippe Moreau Defarges abonde certes dans le sens d'Aron en soulignant que le système international, contrairement au système interne, n'est soumis à aucune autorité supérieure détentrice de légitimité et maîtresse de la police et de la justice. Cependant la séparation entre l'interne et l'international n'est pour lui qu'une convention que respectent les hommes aussi longtemps qu'elle apparaît utile à leurs intérêts. Pour lui, les périodes de crise (révolutions, guerres), sont des moments où cette séparation subsiste mais se déforme, se brouille également. Les révolutions et les guerres sont à la fois nationales et internationales, et tout événement d'importance peut déborder spontanément les frontières : « *les révolutions éveillent chez les voisins et au-delà, des espoirs, modifient les repères et les clivages politiques* »⁹. Tout conflit est pluridimensionnel. Plus précisément il se fait international lorsque l'homme place au-dessus du lien national un autre lien. Dans les Etats, la ligne de partage entre l'interne et l'externe n'est donc ni simple, ni fixe : « *il y a bien un noyau dur de la souveraineté, un champ relevant du contrôle naturel de l'Etat : il s'agit de la sécurité interne et externe. Or même dans cet espace, les Etats acceptent des liens avec l'extérieur* »¹⁰.

Si le thème mérite ainsi une attention particulière en raison des appels aux réformes du système international formulés par les dirigeants africains, il n'est néanmoins pas nouveau. Au début des années

⁵ Dario Battistella : Théories des relations internationales, 4^e édition mise à jour et augmentée, Paris, SciencesPo Les Presses, 2012, p : 19.

⁶ Ibid.

⁷ Op, cit, p : 21.

⁸ Ibid.

⁹ Philippe Moreau Defarges : L'ordre mondial, 3^e édition, 2003, p : 13.

¹⁰

1990 lorsque la chute du mur de Berlin appelait à une reconfiguration des équilibres mondiaux et inaugurait une unipolarité contrôlée par les Etats-Unis, la sixième assemblée générale du CODESRIA s'était interrogée sur le débat de l'Afrique et le système international. Certains économistes se sont par exemple posés la question de savoir comment rompre avec une littérature misérabiliste largement en vogue, présentant l'Afrique comme un continent sinistré, sans avenir, alimentant par là une sorte d'afropessimisme comme si le problème de la place du continent noir dans le système global se situait au niveau de l'état d'esprit des chercheurs plutôt que sur celui de la méthode adéquate pour une telle analyse. En 2010 dans le cadre de la célébration du cinquantenaire des indépendances africaines, de nombreux internationalistes reprennent à leur propre compte la même problématique en examinant notamment les crises dans les années 1960, ou les réalisations concrètes de l'OUA et de l'UA pour nuancer un bilan habituellement très critique¹¹.

La grande inquiétude qui demeure devant cette palpitante thématique est celle de l'ontologie et des attitudes épistémologiques et théoriques à adopter face à un sujet qui appartient à une discipline qui présente une pléthore d'approches et qui donne l'impression d'un champ d'étude fragmentée et travaillée par les guerres intestines dont seuls les initiés peuvent en comprendre les fondements et l'intérêt. La manière dont l'étude scientifique des relations internationales se fait de plus en plus est révélatrice d'une certaine lassitude vis-à-vis des théories en général, et des grandes théories en particulier. Il y a une préférence pour les objets et non pour les paradigmes et les concepts (multilatéralisme, système international, etc.), avec une responsabilité institutionnelle à l'égard de ce déni au moins provisoire ou partiel des théories des relations internationales. C'est donc un retour à la pratique ancienne de la discipline, telle que les jalons avaient été jetés par les pères fondateurs en France (Aron et Merle) que nous vivons avec une préférence pour l'empirico-inductif, malgré l'optimisme qui demeure chez certains théoriciens français plus proches de la conception poppérienne de la connaissance. Pour d'autres, depuis plus de dix ans déjà, « l'ère de la certitude théorique est révolue, et les débats sur la nature même de la théorie, ce que l'on appelle la métathéorie, si longtemps absents dans les discussions en Relations internationales, y occupent aujourd'hui une place tellement importante que certains observateurs se plaignent que l'on néglige la substance même de ce champ d'étude » (Macleod et O'meara, 2010). Mais si elles sont en danger de mort, les théories ne sont pas encore décédées. Pour Axel Macleod : « même le moindre éditorialiste ou commentateur politique fait, à l'instar de M. Jourdain, de la théorie sans le savoir. Il n'y a donc pas de raison pour le chercheur en relations internationales de ne pas assumer plus explicitement les éléments théoriques qui orientent ses recherches et ses conclusions » (Macleod, 2013).

Quelle ontologie, quelle épistémologie et quelle perspective théorique adopter face à la problématique de la place et du rôle du continent noir dans le système multilatéral contemporain ?

I/ Quel est notre objet d'étude ?

En choisissant d'examiner l'Afrique dans le système multilatéral contemporain quelle est l'ontologie à retenir, c'est-à-dire l'objet de notre recherche ? Qu'est-ce que nous choisissons d'observer, de regarder ? Quels sont les éléments qui constituent la nature de notre domaine d'étude ? Quelle est la matière que nous traitons ici ? Face à la tentative de se saisir de tous les objets qui foisonnent dans l'espace international, la réponse à ces questions n'a jamais été évidente et ne saurait l'être dans le cadre de la place et du rôle de l'Afrique dans le système multilatéral contemporain. Comme le montre les multiples directions empruntées par les auteurs ayant proposé des communications, chacun retient l'orientation que les présupposés ontologiques de son approche théorique lui indiquent. Certes il n'est pas question de retenir une quelconque matière qui existe « objectivement », mais il convient de travailler sur un objet qui présente une perspective d'ensemble et une cohérence qui favorise la compréhension. A cet effet, il me semble judicieux de recourir aux travaux de Raymond Aron qui est le premier auteur francophone ayant utilisé la notion de « système » pour analyser l'environnement international dans « Paix et guerre

¹¹ Emilia Robin-Hivert et Georges-Henri Soutou : L'Afrique indépendante dans le système international, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Col. Mondes contemporains, 2012.

entre nations » (1962). Reconnaisant lui-même son hésitation à faire cette analogie entre le « système » tel que l'on pourrait l'entendre au plan de l'analyse politique interne, et le « système » pour désigner la scène internationale dont « *la cohérence est celle de la compétition* »¹², il en donne tout de même une définition qu'il ne revêt d'aucune nuance. Il considère le « système international » comme : un « *ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre* »¹³. Les unités politiques d'Aron renvoient exclusivement aux Etats et les relations que celles-ci entretiennent sont « inter-étatiques », les autres acteurs de la scène internationale constituant avec leurs relations ce qu'il désigne par société transnationale, ce que Bull appellera plus tard « société mondiale ». Celle-ci se présente par les échanges commerciaux, les migrations des personnes, les croyances communes, les organisations qui passent par-dessus les frontières, les cérémonies ou compétitions ouvertes aux membres de toutes ces unités¹⁴. Par ailleurs, Aron n'exclut pas la guerre de la définition du système international, pour dire combien les relations interétatiques sont exposées aux aléas du conflit en raison principalement de la divergence d'intérêts qui caractérise chaque Etat ou groupe d'Etats sur la scène internationale. Vers la fin des années 1960 il fait le constat selon lequel ce qui constitue la spécificité des relations internationales ou inter-étatiques est la légitimité et la légalité du recours à la force armée de la part des acteurs. Dans les « civilisations supérieures », ces relations sont les seules, parmi toutes les relations sociales, qui admettent la violence comme normale¹⁵

La définition que Raymond Aron donne alors du système international n'abandonne pas les éléments fondamentaux de définition d'un système tels que présentés par la philosophie moderne entre le XVI^e et le XVIII^e siècle (Descartes, Leibniz, Condillac, etc.) : des objets ou des parties appelées ici « unités politiques » et ayant entre elles des rapports réguliers. Son originalité réside néanmoins dans le fait qu'il intègre la « guerre » comme élément fondamental, et montre par-là que la scène internationale est ce qu'en font les réalistes : un environnement essentiellement conflictuel. Mais pour Aron, l'application de la notion de « système » aux relations interétatiques doit se faire avec une certaine réserve du fait que le système interétatique est un système sans contrôle central. Il n'y a pas d'autorité dominante qui prend des décisions valables impérativement pour tous les acteurs. D'autre part, ce système sans contrôle central met en relation des sous-systèmes indépendants qui sont des acteurs ou les Etats dont chacun a un contrôle central indépendant du contrôle de l'autre. D'où la nécessité, pour analyser un système international, de tenir compte simultanément de l'absence de contrôle central du système interétatique, et des modalités du contrôle dans chacun des acteurs ou dans chacun des sous-systèmes.

Les néoréalistes reprendront largement les positions d'Aron, et Kenneth Waltz face à ses trois « images » des relations internationales (individu, Etat, système), opte pour des explications qui se situent au niveau de la troisième image (système) et définit le « système international » comme « un ensemble d'unités réagissant réciproquement entre elles ». Il assimile un système à une structure qui est selon lui la manière dont les parties sont arrangées. Ces parties renvoies aux Etats en général, et aux grandes puissances en particulier car ontologiquement les néoréalistes s'écartent très peu des réalistes classiques. Les deux courants n'examinent pas les relations internationales en général mais la politique internationale à travers les relations politiques entre Etats, la notion de puissance, les causes des guerres et les conditions de la paix. La question des acteurs reste fondamentale à ce sujet. Dans sa conception oligopolistique du système international, Raymond Aron parle de « membres à part entière » pour désigner les unités politiques dont tiennent compte, dans leur calcul de forces, les responsables des principaux Etats. Il désigne ces membres par l'expression « acteurs principaux », lesquels n'ont jamais le sentiment d'être soumis au système international, ils le déterminent plutôt, et « *il suffirait d'un changement de régime à l'intérieur d'un des acteurs principaux pour changer le style, et parfois le cours*

¹² Raymond Aron : « Paix et guerre entre les nations » (1962), Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 103.

¹³ Aron, op, cit, p : 103.

¹⁴ Aron, op, cit, p. 113.

¹⁵ Aron : Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales, Revue française de sciences politiques, 1967, p : 843.

de l'agenda des relations internationales »¹⁶. Cette perspective a été reprise par Kenneth Waltz qui non seulement reconnaît la hiérarchie qui existe entre les Etats forts et les Etat faibles, mais attribue le changement de la politique internationale aux seules grandes puissances.

Le choix des concepts n'ayant pas été anodin dans la formulation de la thématique du colloque, traiter de l'Afrique dans le système multilatéral contemporain revient à retenir ontologiquement une approche qui isole le système de ses unités constituantes pour offrir une théorie de politique internationale de moyenne portée mettant le continent noir pris dans sa globalité au cœur des préoccupations. Premièrement l'Afrique doit être traitée en tant que système, ce qui oblige d'avoir une perspective basée sur l'Union africaine et ses différents démembrements pour la mettre en dialogue avec le système global. Deuxièmement cette analyse doit particulièrement s'appesantir sur ce que Aron appelle les « membres à part entière » pour désigner les unités politiques dont tiennent compte dans leur calcul de forces les responsables des principaux Etats. Point n'est question de s'intéresser aux 55 Etats africains à la fois ; tous ne contribuent pas de la même manière à la construction de la politique internationale africaine. L'égalitarisme que prône l'UA et qui est similaire au principe d'égalité inscrit sur le marbre dans la Charte des nations unies est un leurre, tous les Etats ne sont pas pris en compte au même titre dans la politique internationale. D'aucuns sont des *majors players* pendant que d'autres jouent un rôle simplement défensif dans la politique internationale, sans vouloir l'influencer particulièrement. Ces *majors players* peuvent être identifiés militairement à partir du classement du *Global Fire Power* qui met en tête de sa liste sur le continent l'Egypte, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Nigeria, le Maroc, l'Ethiopie, l'Angola, etc. Par leur puissance militaire qui les place au sommet de la hiérarchie étatique en Afrique, il est normal que l'on tienne compte de ces Etats dans l'analyse qui est faite du système politique africain. Troisièmement, doit être privilégiée la manière dont le sous-système africain ou les sous-systèmes africains interagissent avec le système global. C'est dire que l'ontologie ici porte sur le système africain, l'Afrique prise dans sa globalité et non à partir de ses parties constituantes.

II/ Comment devrions-nous aborder notre sujet ?

Cette deuxième préoccupation touche à la question de l'épistémologie, non pas forcément au sens de l'étude critique des sciences, mais de la façon dont nous abordons les questions touchant la nature de la connaissance, son acquisition et les façons de l'évaluer. En partant de l'hypothèse qu'il est question de traiter le sous-système africain dans ses relations politiques avec le système international global, il est intéressant de savoir qui de l'empirisme, du rationalisme ou du pragmatisme peut nous permettre de construire habilement nos connaissances.

Premièrement, pour l'épistémologie empiriste, la connaissance est fondée essentiellement sur l'expérience et l'observation en dehors de toute spéculation ou autre abstraction¹⁷. La démarche est factualiste, elle a la religion des faits¹⁸. Seul est intéressant ici la collecte et la description des faits tels qu'ils s'imposent à la conscience immédiate de l'observateur. Les faits sont en eux-mêmes porteurs de significations et ne laissent au chercheur d'autres alternatives que de les décrire avec minutie. Non seulement l'élaboration des concepts n'est pas nécessaire, mais elle ne peut que brouiller la compréhension des faits ou l'égarer vers la spéculation idéologique. L'épistémologie empiriste tout en étant fondée sur l'induction, a l'obsession des techniques de collecte des données. Dans ce sens l'observation des comportements est ici essentielle à la compréhension et à l'explication du réel d'une part, les techniques quantitatives de collecte des données sont les plus sollicitées en vertu de leur capacité à produire des données quantifiables d'autre part. Cette perspective suppose alors que soient examinés les comportements des différents Etats africains dans le système international ; comportements vis-à-vis des règles formelles de ce système et la manière dont elles sont régulièrement violées vis-à-vis des Etats africains : égalité souveraine des Etats, bonne foi, règlement pacifique des différends, interdiction du recours à la force, assistance, et non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Or

¹⁶ Op, cit, p : 104.

¹⁷ Grawitz, op, cit, p 16.

¹⁸ Jean Baudoin, op, cit, p 18.

analyser les composantes du système que sont les Etats c'est mettre au même pied d'égalité le système et les objets qui le composent. Pourtant le système est beaucoup plus que la simple somme de ses parties. Il a une existence en soi. Les réalistes ont été accusés de « réductionnisme » parce qu'ils sont individualistes, et ont situé leur analyse au niveau des Etats ; ils ont fait dépendre le fonctionnement du système à l'action de ses unités au lieu que ce soit les unités qui dépendent de la structure. Il est difficile de comprendre la politique internationale en regardant ce que fait chaque Etat. Il faut s'intéresser aux relations entre les Etats et à la régulation que tente d'opérer le système.

Par ailleurs, l'une des limites principales de l'épistémologie empiriste, est son obsession pour les quantités, ce qu'on a appelé sa « *quantophrénie* », laquelle ne tient pas compte de la position historique et philosophique du problème, mais insiste plus sur sa mise en équation. Elle néglige également les données qualitatives, comme les traces matérielles tels principalement les mots, les locutions, les textes, mais aussi les images, icônes et « *autres formes signifiantes d'organisation picturale* »¹⁹. Or l'approche compréhensive sur laquelle s'appuie l'analyse qualitative, nous enseigne que les faits humains, sociaux et donc politiques (thèse de l'indistinction du social et du politique) sont porteurs de significations véhiculées par des acteurs et que tout homme a la possibilité de pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme (principe de l'intercompréhension humaine).

Deuxièmement, pour les rationalistes, nos cinq sens ne suffisent pas pour comprendre le monde car tout n'est pas observable. La connaissance doit se fonder sur la logique, l'intelligence et la réflexion, c'est-à-dire une forme de connaissance pour établir une relation entre cause et effet. Les rationalistes pensent qu'il existe des connaissances a priori, celles-là même qui sont indépendantes de l'expérience ou de l'observation antérieure. La connaissance se construit ainsi à partir d'un certain nombre de principes ou d'idées fondamentales. La raison, utilisée correctement sous forme de déduction à partir de principes généraux apporte une seule conception de la réalité. Les rationalistes adoptent la démarche hypothético-déductive associée à Karl Popper²⁰ parce qu'ils déduisent la vérité à partir des prémisses de portée générale. Cette démarche part d'un problème, propose une solution à ce problème, déduit de cette solution des propositions testables, tente de réfuter par observation et expérience les propositions en question, et retient l'explication si la proposition passe le test avec succès, l'amende dans le cas contraire, voire l'abandonne au profit d'une autre explication si celle-ci subit elle-même le test empirique avec succès²¹. Dans notre cas, l'on partirait de la définition que l'on donne de l'Afrique (sous-système appartenant au système multilatéral), des règles formelles qui régissent ce sous-système avec le système global pour tester si les données collectées sont cohérentes avec les hypothèses ou les théories identifiées en prémisses. L'on formulerait également la question générale que pose notre sujet, à savoir celle de la place et du rôle d'un sous-système à l'intérieur d'un système global, en tentant d'esquisser la réponse générale qui correspond à cette préoccupation.

Dans cette approche un certain nombre d'étapes sont nécessaires au chercheur dont l'exposition de la problématique de recherche, l'élaboration du cadre théorique, l'énonciation des hypothèses, la spécification du cadre opératoire. Dans la question de recherche par exemple, on devrait clairement exprimer une relation entre au moins deux variables et ces variables devront être mesurables de telle sorte qu'il soit possible de tester empiriquement la relation établie.

Troisièmement, les pragmatistes voient la vérité comme l'expression de ce qui est utile à la société ou à l'acquisition de la connaissance à un certain moment, et le résultat d'un consensus. L'expérience et la théorie sont en constante évolution. Une des perspectives ici est le pragmatisme modéré de certains réalistes classiques (Carr, Morgenthau, etc.) qui acceptent l'idée que le scepticisme a ses limites qu'une certaine version des relations internationales correspond assez bien au fonctionnement des relations

¹⁹ Pierre Paillé et Alex Mucchielli : « *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* », Paris, Armand Colin, 2003, p 19.

²⁰ Karl Popper : *La logique de la découverte scientifique* (1934) et Karl Popper : *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique* (1953).

²¹ Dario Battistella, op, cit, p : 34.

entre Etats et constitue la meilleure base pour conduire une politique étrangère (Macleod et O'meara, 2010).

Des trois approches épistémologiques, c'est la démarche rationaliste qui peut mieux servir notre besoin d'objectivation de la place de l'Afrique dans le système multilatéral contemporain. C'est elle d'ailleurs qui domine dans la discipline des relations internationales. Il s'agit d'une démarche explicative- par opposition à la démarche compréhensive- héritière du mouvement humaniste de la Renaissance et du Siècle des Lumières et qui marque le triomphe du rationalisme des sciences de la nature. Pour Dario Battistella, cette démarche explicative associée au rationalisme « ambitionne de donner aux relations internationales une explication comparable à celle que donnent des phénomènes naturels les sciences exactes, tant elle estime que les relations internationales sont déterminées par des causes objectives existant indépendamment de la conscience que peuvent en avoir les acteurs et que les mêmes causes provoquent les mêmes effets »²². Ce rationalisme doublé de sa vertu explicative permet aux Relations internationales, comme c'est le cas de nombreuses autres sciences sociales, de rompre avec le sens commun que Clifford Geertz propose de considérer comme « un faubourg du langage »²³. Pour Panagiotis Christias, ce sens commun est un système complexe de description, des propositions majeures et mineures, de formes générales et spéciales. Saisir ses descriptions et la manière dont elles s'enchaînent les unes aux autres, sans pour autant les réduire à un système rationnel monolithique est la tâche du sociologue²⁴. Le rationalisme permet ainsi à l'internationaliste de se démarquer des analyses spontanées considérée comme autant d'obstacles épistémologiques²⁵, même si tout savoir rudimentaire est important pour l'action sociale. Les rationalistes veulent alors déceler les causes cachées ou fondamentales de ce qui se passe sur la scène internationale et qui échappe à la connaissance des acteurs eux-mêmes. Ils expliquent le système international comme Newton expliquerait les mouvements d'une horloge. Tout comme l'horloge fonctionne à partir d'un ensemble de rouages et de ressorts invisibles à l'œil nu, le système international marche à partir des lois générales et universelles à l'origine des phénomènes observables²⁶. C'est dans ce sens que Kenneth Waltz soutient que le comportement des Etats, quelles que soient leur taille, prospérité, puissance, et forme, s'explique par les propriétés du système international que sont sa structure anarchique et sa configuration en pôles de puissances, tout comme le mouvement des planètes s'explique par la loi de la gravitation universelle²⁷. Le plus dure est alors d'identifier ces phénomènes et de les porter à la connaissance du grand public et même des décideurs qui croient contrôler le système ou prétendent poser des actes conformes à leur volonté.

Il semble bien que dans cette relation entre le continent noir et le système international global, des connaissances a priori existent et l'on ne doit que les constater et les organiser. Il s'agit par exemple des responsabilités qu'assument ou n'assument pas l'Afrique dans les grandes instances de régulation du système international, lesquelles permettent de construire un cadre logique d'analyse fécond. Bien plus, la défense de l'intérêt national, la place de la force et de la puissance sont des données constantes dans les relations internationales au point où chaque situation ou événement correspond bel et bien à une conséquence donnée. Rien ou presque n'est jamais fondamentalement nouveau dans les relations internationales qui sont finalement la reproduction des mêmes tableaux avec des couleurs et des acteurs différents. Il s'agit des mêmes enchaînements de causes à effets. Libre à nous de reculer dans le temps et dans l'espace pour retrouver des événements similaires à ceux observés aujourd'hui pour en prévoir les effets correspondants. Le rationalisme est en résonance avec la philosophie empiriste de Hume qui suggère que la causalité est une habitude de l'esprit issue de la constatation d'une conception répétée entre deux phénomènes successifs. La cause- qui régit finalement les relations internationales- est définie par lui comme la relation selon laquelle une chose précède une autre qui n'est pas encore donnée, mais

²² Dario Battistella, op, cit, p : 30.

²³ Panagiotis Christias : Le sens commun. Perspectives pour la compréhension d'une notion complexe, Sociétés, 2005/3, n°89.

²⁴ Ibid.

²⁵ Dario Battistella, op, cit, p : 31.

²⁶ Op, cit, p : 32.

²⁷ Op, cit, p : 36.

qui est attendue avec assurance en raison de sa jonction jamais démentie dans l'expérience passée. Les philosophes pensent que dans le cadre de la modernité, la causalité est une manière d'expliquer la manifestation du déterminisme dans la réalité empirique. C'est le principe en vertu duquel, un fait (la cause) engendre un autre fait (l'effet). La causalité est alors la consécution constante des deux : tout fait a une cause, et il n'y pas d'effet sans cause, les mêmes causes produisent les mêmes effets, la cause précède ou accompagne son effet, la disparition ou la cessation de la cause entraîne la disparition ou la cessation de son effet qui ne peut être lui-même sa propre cause. La causalité désigne alors la succession nécessaire des faits empiriquement constatables²⁸.

Par ailleurs, le fait d'avoir construit la thématique du colloque autour du concept de « système » fait que l'on ne peut pas faire autrement que d'avoir une perspective hypothético-déductive qui permet de déduire de cette notion de système les relations qui existent entre le continent noir et système global, pour éventuellement penser le changement dans ces interactions. N'oublions pas que, l'analyse systémique peut apporter aux sciences humaines « *un vocabulaire commun, une technique pour traiter les grandes organisations, une approche synthétique là où existent de nombreuses interactions, la substitution de la notion de dynamique de relations aux anciennes entités statiques, une possibilité d'atteindre l'essentiel de la vie sociale en terme de communication et d'information, enfin un moyen d'étudier de façon opérationnelle les notions de buts, de besoins, de symboles, de consciences de soi, de processus socioculturels* »²⁹. La possibilité de synthèse que cette notion et les modèles qui l'accompagnent offrent aux analystes est une opportunité difficile à boudier, surtout lorsque l'on est appelé à analyser le fonctionnement d'un environnement aussi vaste et complexe qu'est l'environnement international. Non seulement la structure du système est connue, mais également ses règles formelles, la coopération, les interdépendances et les conflits réels ou potentiels le sont également.

III/ Quelle perspective théorique retenir ?

Rappelons avec Hedley Bull qu'un système international est une situation où il existe deux ou plusieurs Etats qui ont suffisamment de contacts entre eux pour que le comportement de chacun fasse partie des calculs de l'autre (Bull, 1977). Pour Allès, Ramel et Grosser, « la notion de système international au cœur des grandes théories des relations internationales fait référence à la configuration des relations internationales entre unités politiques formant un ensemble d'interdépendances complexes »³⁰. L'approche néoréaliste est celle qui est allée le plus loin possible dans la conception des relations internationales sous le prisme d'un système (Waltz, Gilpin, Krasner, Grieco, Walt, etc.) A l'instar des approches pluralistes (libéralisme, transnationalisme, interdépendances complexes), du marxisme et du néo marxisme, les néoréalistes reprochent en cela au réalisme classique son ontologie stato-centré et sa normativité conservatrice, pour ainsi déplacer le curseur au niveau des relations entre les Etats,. Leur théorie structurelle accorde très peu de place à la marge de manœuvre des acteurs internationaux que sont les Etats, mais prend le monde tels qu'il le trouve avec des rapports sociaux et de pouvoir existants et des institutions à l'intérieur desquelles ils sont organisés comme cadre pour l'action (Macleod et O'meara, 2010). Kenneth Waltz considère la structure du système international comme une contrainte déterminant le comportement des unités au fonctionnement indifférenciées que sont les Etats (Battistella, 2013 : 145).

L'un des avantages du néoréalisme, et pas des moindres, est qu'il peut bien nous permettre de penser le changement dans le système multilatéral contemporain à partir du débat sur le rééquilibrage des puissances ou plus simplement la redistribution des capacités entre Etats riches et moins riches. L'une des contributions majeures des néoréalistes en général, et de Kenneth Waltz en particulier à l'étude des relations internationales est leur analyse sur la base de la polarité. Ils ont tenté de montrer que les grandes puissances d'une époque construisent autour d'elles des centres ou pôles de puissance qui

²⁸ Patrick Juignet : Cause et causalité (définitions), philsosciences.com

²⁹ W. Buckley (1967), cité par Madeleine Grawitz, op, cit, p. 440.

³⁰ Delphine Allès, Frédéric Ramel et Pierre Grosser : Relations internationales. Cours, exercices corrigés, méthodes commentées, Paris, Armand Colin, 2018, p : 24.

constituent un des éléments fondamentaux de la définition du système international (Macleod et O'meara, 2010). Cela leur a permis de distinguer trois modèles de la polarité que sont : l'unipolarité, la bipolarité et la multipolarité. Trois modèles que ne partagent néanmoins pas tous les néoréalistes quant à leur efficacité. Si l'Afrique ne participe ni à l'équilibre unipolaire, ni à l'équilibre bipolaire, un changement systémique international qui réside dans la redistribution du pouvoir de régulation peut lui permettre de participer pleinement à l'équilibre multipolaire, lequel envisage le système multilatéral sous le prisme de plusieurs centres de décisions. Ceci est en résonance avec les propositions de changement de la gouvernance mondiale faites par le continent noir et portant notamment sur une réforme du Conseil de sécurité des nations unies avec une ou deux places pour l'Afrique en tant que membre permanent. Même si Waltz semble plus s'intéresser à la régularité du système plutôt qu'à son changement, ses analyses aboutissent à l'idée qu'un changement systémique intervient quand les Etats seront organisés de façon hiérarchique avec une source de souveraineté unique. Il y aura donc dans ce cas bouleversement du critère d'organisation, alors que dans un changement structurel il y a simplement distribution des capacités à l'intérieur du système. Cette formulation a été désignée sous l'appellation de théorie du changement systémique international. Cependant, il n'y a pas d'illusion à se faire pour le moment. Ce n'est pas demain la veille que les Etats abandonneront leur souveraineté, leurs intérêts, leurs idéologies, l'histoire de leurs rapports pour accepter une autorité hiérarchique qui leur est supérieure à tous. Peut-on imaginer la Russie, la Chine, la Corée du Nord, ou l'Iran accepter librement l'autorité des Etats-Unis ? Ou alors la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la Belgique consentiraient-elles librement à se soumettre à l'autorité internationale de la Russie ou de la Chine qui pourtant disposent de ressources de puissance susceptibles de contraintes d'autres puissances ? Même à l'intérieur de l'Afrique des hypothèses de cette nature sont impossibles. Le système continental africain n'a aucune hiérarchie acceptée de tous, même pas celle que veut construire l'Union africaine pour le « bien » de toute l'Afrique.

A défaut d'un changement à partir d'une organisation hiérarchique avec une source de souveraineté unique, si l'on veut rester dans la perspective waltzienne, l'on peut penser ce changement à partir de la redistribution des capacités aux Etats dans les instances majeures de régulation des relations internationales. La redistribution du pouvoir régulateur constitue ainsi la première étape du changement dans le système international contrairement à ce que pense Waltz qui suggère que ce changement ne peut provenir que d'une guerre entre grandes puissances. Que l'on ne soit pas aveuglé par la mauvaise foi de la pensée réaliste et néoréaliste occidentale. La capacité à se hisser au sommet de la hiérarchie internationale et de dominer les autres ne provient pas seulement des ressources de puissance telles qu'elles sont régulièrement présentées. Le fait d'avoir bénéficié de certains privilèges au moment où se formait le système international après la seconde guerre mondiale est également une source de puissance. Peut-on négliger le pouvoir de régulation dont dispose les cinq membres permanent du Conseil de sécurité (P5) et qui leur permet non seulement de veiller à ce que leurs intérêts ne soient pas attaqués, mais également de protéger leurs alliés non permanents ? Malgré la proclamation par la Charte de certains principes à la fois humanistes et protecteurs des petites puissances, le système international est caractérisé par une asymétrie de pouvoir et des rôles, ainsi qu'une exclusion des petits Etats dans sa gouvernance. Le rôle que jouent les P5 est exclusif pendant que d'autres servent simplement à légitimer leurs décisions et se contentent d'assurer leur survie dans un monde de compétition et de prédation. Le fait pour les grandes puissances d'inviter à leur table les petits Etats d'Afrique est bien un signe de reconnaissance de l'existence de ceux-ci dans le système international. Mais il ne faut pas se faire d'illusion, cette reconnaissance est plus adossée sur les opportunités qu'offre l'Afrique en termes de matières premières et de part de marché, plutôt que par rapport au rôle éventuel qu'on souhaiterait lui donner dans le concert des nations dans une perspective de rééquilibrage des pôles de puissances. D'aucuns voient en l'Afrique un champ de développement politique important avec 55 votes à l'ONU, d'autres y lancent une offensive à la fois diplomatique et économique « *voyant dans l'Afrique un futur débouché pour [leurs] produits et une source immédiate de matières premières* »³¹. Les grands messes tenus dans les capitales occidentales où sont conviés ces Etats d'Afrique attestent de

³¹ Ibid.

l'importance qui leur est accordée, mais est-ce suffisant pour que les équilibres basculent en faveur du continent noir ? L'Afrique peut-elle faire basculer définitivement certaines décisions en sa faveur au point où elle deviendrait un pôle de référence dans tel ou tel domaine ? Le cas des conférences des parties (COP) sur les changements climatiques est suffisamment révélateur des difficultés qu'a le continent noir à faire basculer les décisions en sa faveur, et à se constituer en pôle de décision en la matière. Depuis le sommet de la terre tenu à Rio de Janeiro au Brésil en 1992 jusqu'à la Cop 27 de 2022 à Charm-el-Cheikh en Egypte, en passant notamment par Kyoto, Copenhague, Lima ou Paris où a été adopté l'accord sur le climat, l'Afrique n'a eu de cesse de s'investir pour se faire entendre, mais les décisions n'ont pour autant pas basculé en sa faveur pour faire d'elle un pôle de puissance dans le domaine climatique. La même préoccupation peut se formuler sur certains sommets qu'organisent les grandes puissances mondiales. Sur le sommet Etats-Unis-Afrique, certains dirigeants américains pensent que cette rencontre, notamment celle de décembre 2022 peut permettre à Washington de reconfigurer les relations avec le continent africain pour que la Maison Blanche soit vraiment à même de relever certains défis chers aux Africains. Mais que peut bien signifier une reconfiguration des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique si le continent noir n'accède pas à la prise des décisions dans les grandes instances mondiales comme le Conseil de sécurité des nations unies ? Il ne fait aucun doute que dans ce type de rencontre, par ailleurs très courues, aucune discussion ne porte sur un véritable changement dans la gouvernance du système mondial. Seules les questions de *low politics* comme la santé, la sécurité alimentaire, le commerce, etc. peuvent être inscrites dans l'agenda des discussions. Le ton avait déjà été donné avec Barack Obama lors du premier sommet USA-Afrique en 2014 où seuls trois ateliers étaient organisés sur les questions d'investissements en Afrique, la paix et la stabilité, et la manière de gouverner pour la prochaine génération. Il en est de même pour les sommets Chine-Afrique largement dominés par les questions de coopération économique, sans allusion particulière aux aspects touchant à la gouvernance mondiale et au partage du pouvoir de décision avec le continent noir. La collaboration gagnant-gagnant dont on parle tant en Afrique au sujet de l'Empire du Milieu ne concerne donc pas les questions liées au rééquilibrage du système international et à la redistribution du pouvoir de décision. Il s'agit des questions d'investissements notamment dans les infrastructures, encore que sur ce point, la Chine investit bien moins qu'elle ne prête. Avec 7 à 8 milliards de dollars par an, son volume de prêts africains est estimé à plus de 140 milliards de dollars. Pékin détiendrait 55% de la dette extérieure du Kenya, 60% de celle de Djibouti, et 34% de celle du Cameroun.

Dans ce contexte où les plus forts ont normalement raison, subsiste néanmoins une coopération et des interdépendances qui sont la preuve que nul Etat, grand ou petit ne se suffit à lui seul, et que dans un contexte de mondialisation qui signifie contagion des menaces de toutes natures, il faut mutualiser les efforts pour réduire les pertes et maximiser les gains. Ce n'est qu'à ce titre que l'on peut espérer à long terme un rééquilibrage des pôles de puissances sur la scène internationale.

Conclusion

Au final, l'idée de cette courte réflexion était de réfléchir très rapidement sur l'orthodoxie à respecter lorsque l'on veut traiter d'un sujet mettant au cœur de ses préoccupations la notion de « système ». Si le pluralisme d'approches est une vertu qu'applaudissent les adeptes de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité, certaines exigences de base sont tout de même à respecter dans notre cas. Toutefois, les relations internationales étant des relations sociales et même des relations humaines en ce sens qu'à la tête des institutions visibles qui les encadrent et les conduisent, se trouvent des hommes et des femmes qui agissent pour des hommes et des femmes, la difficulté qu'il y a à y tirer des conclusions générales rejoint les critiques adressées au positivisme dans les sciences sociales. C'est dans ce sens que Dominique Schnapper réchauffe le débat sur l'utilisation en sciences sociales des méthodes scientifiques pour saisir l'homme, et s'interroge sur les questions de savoir si ces sciences (dont font partie les relations internationales) méritent vraiment le titre glorieux de science ? Sont-elles réellement scientifiques ? Jusqu'à quel point leurs résultats peuvent-ils s'imposer à tous au même titre que l'affirmation par les savants que la terre n'est pas plate ? Les relations entre les êtres humains ne

sont-elles pas spécifiques et n'interdisent-elles pas que l'on rende compte scientifiquement des comportements, des expériences vécues et de la subjectivité des acteurs ? L'ingéniosité des organisateurs du colloque consistant à penser les relations entre l'Afrique et le reste du monde à partir du concept de système obligent que soit retenues *a minima* une ontologie basée sur les relations entre les Etats, une épistémologie assise sur le rationalisme, et une perspective théorique qui privilégie le système et qui accorde très peu de place aux acteurs pris individuellement. Bien évidemment, ceci n'est qu'un point de vue ou une vue à partir d'un point. Le plus important dans cette généreuse initiative de EM-Gabon est qu'au sortir de ce colloque l'on ait un modèle satisfaisant sur les relations entre l'Afrique et le système multilatéral contemporain, considéré comme le cadre adéquat de coordination des conduites entre Etats ayant suffisamment d'interactions entre eux. L'espoir de voir l'Afrique se constituer en pôle de puissance est permis lorsque l'on observe que toutes les puissances mondiales ont des sommets avec le continent noir. Il arrivera bien un moment où les positions communes africaines pèseront plus que celles des autres puissances prises individuellement. A charge aux dirigeants politiques du continent d'être certes conciliants avec les grandes puissances mondiales, mais aussi audacieux et panafricanistes.

Guy Mvelle
Professeur